

Adieu CE, CHSCT, DP... Voilà le CSE... Du mieux ? Pas pour FO !

Une marginalisation des corps intermédiaires
et du dialogue social préjudiciable aux salariés



Les ordonnances Macron permettent désormais aux employeurs « d'améliorer » le dialogue social par fusion des Instances Représentatives du Personnel historiques (CE, CHSCT, DP) afin de mettre en place les Comités Sociaux et Économiques (CSE). La négociation initiée il y a un an, s'est conclue par un projet d'accord qui est finalement d'une grande « agilité régressive ». FO ne peut cautionner des reculs en matière de protection des salariés, surtout dans le contexte tourmenté actuel et ne signera donc pas l'accord de mise en place du CSE, ni celui portant sur le CSE Central d'EDF.



Adieu CE, CHSCT et DP...

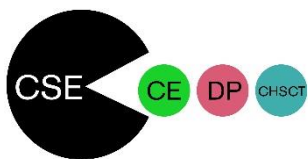
40 ans que le MEDEF attendait de pouvoir dézinguer les CHSCT, ils sont arrivés à leur fin !



Cerise sur le gâteau, on élimine également les délégués du personnel qui seront « dissous » dans l'instance unique.

En parallèle, la direction en profite pour essayer de fusionner un maximum de périmètres afin de mutualiser au mieux toute cette « tambouille syndicale » bien encombrante à leurs yeux...

Le CSE, une usine à gaz à EDF !



Nous saluons la convivialité des nouveaux grands CSE, qui réuniront chaque mois 20 à 35 représentants du

personnel et qui auront la mission (impossible !) de reprendre toutes les prérogatives des 3 IRP défuntées dans une seule instance : parions que ce sera la cacophonie, la confusion et la paralysie au bout !

Car les réunions à plus de 12 personnes, avec une quinzaine de sujets par séance au bas mot, ne permettent ni débat ouvert, ni contrôle social.

En somme, de grandes chambres d'enregistrement incapables d'organiser un contre poids efficace.

La CSSCT ou retour vers le passé de 40 ans !

Le CHSCT sera « remplacé » par la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT). Simple commission du CSE, sans autonomie, sans moyen et sans personnalité morale lui permettant d'agir contrairement au CHSCT actuel...

Problème pour FO, on parle ici de la vie et de la santé de salariés dont la protection doit être assurée et garantie. C'est un point négatif et risqué pour tous, surtout dans le contexte actuel.

Représentants de proximité... ou pas !

Le législateur avait donné in extremis la possibilité aux entreprises de créer des Représentants de proximité (RPx) par voie d'accord. Solution pour palier à la disparition du dialogue social de proximité assuré par les Délégués du Personnel (DP) jusqu'alors.

À EDF, cette possibilité, pour beaucoup de périmètres, a été balayée du revers de la main par les Directions : pas de RPx dans les établissements mono-site ainsi que dans certains multi-sites. Quelle logique ? Nous cherchons encore...

FO considère que les projets d'accord CSE et CSE Central sont inadaptés et inacceptables.

La nouvelle représentation et protection des salariés apparait clairement irresponsable de la part des Directions, en particulier sur la question de la Santé et Sécurité au Travail. Par ailleurs la perte de proximité aura inmanquablement des conséquences désastreuses sur le dialogue de terrain et la régulation des problèmes locaux.